

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

BACHELIER EN ELECTROMECHANIQUE -
FINALITE : ELECTROMECHANIQUE ET MAINTENANCE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE TYPE COURT

CODE : 2120 00 S31 D3
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 25 mai 2010,
sur avis conforme de la Commission de concertation

SECTION : BACHELIER EN ELECTROMECHANIQUE - FINALITE : ELECTROMECHANIQUE ET MAINTENANCE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Le Bachelier en Electromécanique – Finalité : Electromécanique et maintenance¹ pourra analyser et contribuer à résoudre les problèmes techniques et humains liés à sa fonction.

Il possédera la faculté de décoder les documents techniques pour les rendre accessibles aux agents d'exécution.

En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène du travail, à l'environnement et aux aspects économiques, il sera capable, dans le respect des consignes et des normes en vigueur :

- ◆ de superviser une ligne de production ;
- ◆ de mettre en œuvre des équipements électromécaniques, d'optimiser leurs performances et de les maintenir en état de fonctionnement ;
- ◆ d'analyser un problème lié à l'électromécanique et de proposer des modifications techniques permettant de le solutionner ;
- ◆ d'utiliser les moyens de gestion et de communication relationnelle les plus appropriés ;
- ◆ de s'adapter à l'évolution technologique.

¹ Le masculin est utilisé à titre épique

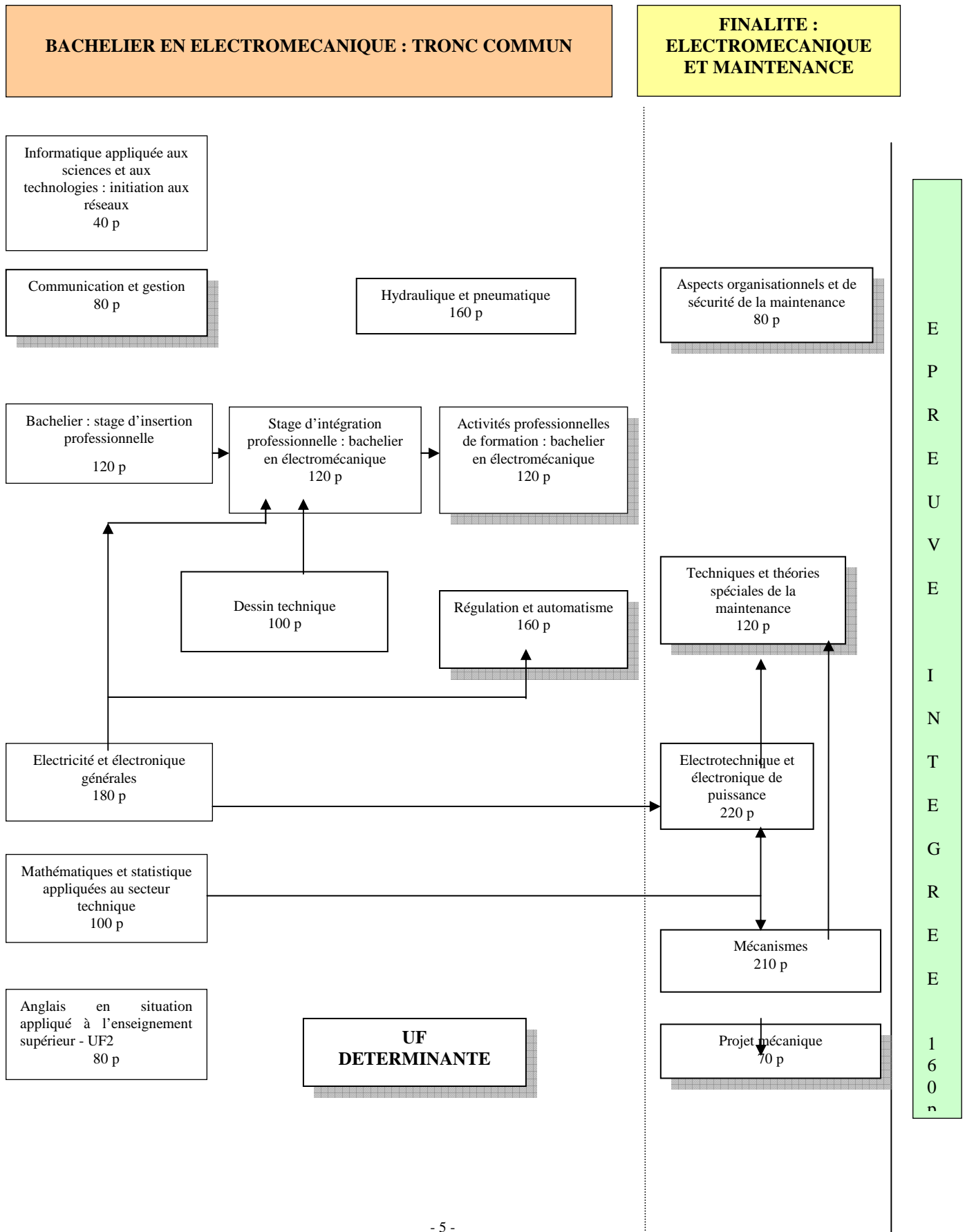
2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

TRONC COMMUN						
Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Code du domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	ECTS
Electricité et électronique générales	SCTE	2110 01 U31 D1	206		180	16
Mathématiques et statistique appliquées au secteur technique	SCTE	0122 24 U31 D1	002		100	8
Dessin technique	SCTE	2320 02 U31 D1	206		100	9
Communication et gestion	SCEC	9616 03 U32 D1	902	X	80	7
Informatique appliquée aux sciences et aux technologies : initiation aux réseaux.	SCTE	7560 40 U31 D1	710		40	4
Hydraulique et pneumatique	SCTE	2680 06 U31 D1	206		160	14
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2	SCEC	7302 92 U32 D1	706		80	7
Régulation et automatisme	SCTE	2441 08 U31 D1	206	X	160	14
Bachelier : stage d'insertion professionnelle	SCTE	3253 04 U31 D1	303		120/20	3
Stage d'intégration professionnelle : bachelier en électromécanique	SCTE	2180 13 U31 D1	206		120/20	5
Activités professionnelles de formation : bachelier en électromécanique	SCTE	2180 12 U31 D3	206	X	120/20	8
Total du tronc commun sans l'Epreuve intégrée					1260	95
FINALITÉ : ELECTROMÉCANIQUE ET MAINTENANCE						
Electrotechnique et électronique de puissance	SCTE	2170 04 U31 D2	206		220	20
Mécanismes	SCTE	2311 07 U31 D2	206		210	21
Techniques et théories spéciales de la maintenance	SCTE	2180 09 U31 D2	206	X	120	11
Projet mécanique	SCTE	2311 10 U31 D1	206	X	70	6
Aspects organisationnels et de sécurité de la maintenance	SCTE	2180 11 U31 D1	206	X	80	7
Total de la finalité					700	65
Epreuve intégrée de la section : Bachelier en Electromécanique - Finalité : Electromécanique et Maintenance	SCTE	2120 00 U31 D2	206		160/20	20

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	2120
B) nombre de périodes professeur	1680
C) nombre total ECTS	180

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION :

BACHELIER EN ELECTROMECHANIQUE - FINALITE : ELECTROMECHANIQUE ET MAINTENANCE



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de Bachelier en Électromécanique – Finalité : Electromécanique et Maintenance

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

BACHELIER EN ELECTROMECHANIQUE
FINALITE : ELECTROMECHANIQUE ET MAINTENANCE

Enseignement supérieur technique de type court

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 26 mai 2005.

***BACHELIER EN ELECTROMECHANIQUE
FINALITE : ELECTROMECHANIQUE ET MAINTENANCE***

I - CHAMP D'ACTIVITE

Le Bachelier en Electromécanique – Finalité : Electromécanique et Maintenance¹, sera capable d'assurer la maintenance d'une unité de production en vue de son fonctionnement optimal, ainsi que des composants électromécaniques des produits issus d'une entreprise industrielle.

Le Bachelier, devra, dans cette optique, avoir un esprit ouvert, critique et devra être apte à servir de relais, aussi bien humain que scientifique, entre le ou les responsables techniques et le personnel d'exécution ainsi qu'entre son entreprise et le monde extérieur et d'avoir un sens aigu de l'organisation et de la gestion des activités et des équipes.

II - TACHES

- ◆ Maintenir les conditions d'utilisation optimale de l'outil de production, en planifiant les travaux de maintenance, tout en étant sensible à la sécurité, à l'environnement et aux aspects économiques ;
- ◆ détecter, comprendre et isoler un dysfonctionnement éventuel et d'organiser les travaux de remise en état ;
- ◆ proposer des modifications techniques permettant d'optimiser la maintenance.

III - DEBOUCHES

Il pourra notamment travailler dans le service de maintenance :

- ◆ des unités de production ;
- ◆ des P.M.I. et P.M.E. ;
- ◆ des entités disposant des installations :
 - ◆ de production d'énergie ;
 - ◆ de production de chaleur et de froid ;
 - ◆ de transport ;
 - ◆ etc.

¹Masculin utilisé à titre épécène